



### COOMBES-CLAVERY IMMOBILIER - HONORAIRES

#### Transaction Immobilière - Résidentiel\* :

A partir du 650 001 €	4 % TTC	De 150 001 € à 250 000 €	6 % TTC
De 500 001 € à 650 000 €	4,5 % TTC	De 100 001 € à 150 000 €	7 % TTC
De 350 001 € à 500 000 €	5 % TTC	Jusqu'à 100 000 €	8,5 % TTC
De 250 001 € à 350 000 €	5,5 % TTC		

\* honoraires indiqués pour l'ensemble de nos prestations liées à la transaction immobilière sur prix de vente, comprenant d'une façon non exhaustive: l'estimation du bien, prise en charge et création du dossier pour la vente du bien, rédaction du mandat de vente, publicité sur les supports publicitaires sélectionnés par l'agence, mise en place d'un panneau « A Vendre », visites commerciales, réceptions et transmissions des propositions éventuelles, rédaction du compromis de vente..... Minimum Honoraire 4 000 € TTC

**Transaction Immobilière - Commerces / Bureaux**  
Du Prix de Vente 10 % TTC - Minimum Honoraire 4 000 € TTC

**Estimation d'un Bien - Suivi d'une Mise en Vente**  
**Avis Valeur Vénale** OFFERTE  
155 € TTC

#### Location à l'Année - Résidentiel (loi Alur)

<b>Honoraires bailleur :</b> (TVA comprise)	<b>Sans Mandat de</b>
Honoraires d'entremise et prise en charge dossier bailleur	<b>Avec Mandat de gérance :</b> 30 € gérance : 80 €
Honoraires de négociation, honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail; constat de l'état des lieux d'entrée	5,5% d'un an de loyer (plafonné à 8,00 €/m <sup>2</sup> ) 2% d'un an de loyer (plafonné à 3,00 €/m <sup>2</sup> )
<b>Honoraires locataire :</b> (TVA comprise)	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	5,5% d'un an de loyer (plafonné à 8,00 €/m <sup>2</sup> )
constat de l'état des lieux d'entrée	2% d'un an de loyer (plafonné à 3,00 €/m <sup>2</sup> )
<b>Honoraires de Constat d'Etat des Lieux seul :</b>	Bailleur : 3,00 €/m <sup>2</sup> / Locataire : 3,00 €/m <sup>2</sup>

#### Gérance - Résidentiel :

- Gérance Simple sans assurance garantie.... 7 % TTC sur l'Ensemble du Quittancement.
- Avec Assurance Garantie du Paiement des Loyers, Charges et Taxes Impayées et Détériorations Immobilières : 10 % TTC sur l'Ensemble du Quittancement.

#### Location - Commercial/Professionnel

- Bailleur 7 % HT soit 8,4 % TTC d'un an de loyer
- Locataire 7 % HT soit 8,4 % TTC d'un an de loyer
- Location avec « Pas de Porte » ou « droit au bail » 7,5 % HT soit 9 % TTC sur montant du « Pas de Porte »

#### Gérance - Commercial :

- Gérance 10% TTC sur l'Ensemble du Quittancement.

**Honoraires (vacation) :** 150 € TTC par Heure  
**Honoraires de rédaction d'acte :** Devis sur demande

Tarifs en vigueur pour tous mandats établis à compter de 01/06/2025

TVA en vigueur à 20 % du prix HT



Agence FNAIM - 17bis rue Emile Nougaro, 40140 SOUSTONS  
: 05 58 41 15 87 International : + 33 558 411 587 email : contact@coombesclavery.fr

